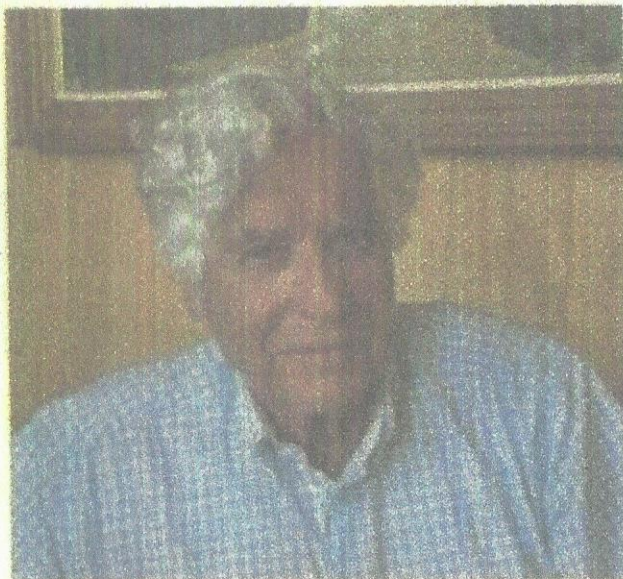


CHARNAY-LES-MACON. Le maire Jean-Louis Andrès revient sur l'aménagement du territoire.

« L'intérêt général avant tout »

Après les déclarations de la semaine dernière sur la liaison routière d'intérêt communautaire (lire notre édition du 21 juin), le maire Jean-Louis Andrès entend défendre l'intérêt de tous les Charnaysiens.

Les différentes déclarations ont fait bondir le maire Jean-Louis Andrès quant à la liaison d'intérêt communautaire. « Le projet que nous conduisons est d'aller dans le sens de la fluidité du trafic et de la tranquillité des citoyens charnaysiens dans leur ensemble, explique le premier magistrat. Je suis amené à gérer des situations inextricables créées antérieurement. Mon souci est et reste l'équilibre dans l'organisation du territoire et c'est bien pourquoi j'ai rencontré les agriculteurs pour leur permettre de continuer leur activité, les associations qui m'ont sollicité aussi et je vais encore consulter l'ensemble des parties dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) car j'ai toujours dit que l'organisation devait



Le maire Jean-Louis Andrès travaille à plein-temps et plus même, pour la mairie. Il est aussi « accaparé par les dossiers devant la justice initiés par l'ancien maire ». Photo: B.

être globale avec une vision de l'intérêt général. C'est bien à la puissance publique de gérer l'aménagement du territoire et ce n'est pas à la discretion d'une personne privée. »

La voie de la majorité des voix

Ainsi, le maire affirme la nécessité de la liaison intercommunale qui longera l'hôpital, la polyclinique,

coupera la rue de la Ronze et viendra récupérer la rue des Petits Champs, ces dernières ne pouvant être élargies.

« L'agglomération mâconnaise souffre d'engorgement et il fallait donc trouver des solutions en fonction des contraintes de voirie, martèle Jean-Louis Andrès. L'importance de cette infrastructure n'échappe à personne, tant

au président de la Camval qu'au maire de Mâcon, favorables à cette réalisation. « C'est en effet la solution pour la liaison ouest-nord de l'agglomération sans conduire à infliger à Flacé et à la rue de la Liberté l'asphycisie de la rue des Petits-Champs. »

Non au bétonnage

Et le maire d'enchaîner sur l'immobilier : « Je ne veux plus de densification style La Coupée. Charnay n'a pas vocation à changer de nature, bien au contraire. Nous sommes seulement en train de construire des logements sociaux car c'est une obligation. Il n'y avait pas eu d'initiative par le passé et à cause de cela, nous payons 30 000 € de pénalités par an. Les services de l'État, conscients de la situation de Charnay, ont ramené notre obligation de 69 logements à 32 logements durant trois ans. » Dénouant aussi le fait que « 80 % du foncier à Charnay ont été vendus à la Semcoda », le maire veut travailler avec d'autres entités désormais.

LAURENT BOLLET

Le projet de pôle médical avance

Le maire rencontrera à Paris le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne. Le projet de pôle médical sur l'axe du contournement Nord-Ouest est sur les rails, avec un centre de rééducation fonctionnelle ainsi qu'un hôtelier ambulatorio car proche de la clinique et de l'hôpital. Il est envisagé la création d'emplois diversifiés comme une crèche pour les horaires contraints des personnels. « Des emplois bien supérieurs à ceux qui seraient issus du transfert et de l'agrandissement du centre commercial. » Par ailleurs, l'Ehpad sera bien transféré depuis la rue de la Coupée sur ce secteur. Par ailleurs, le projet s'accompagne d'un centre médical avec un plateau que « l'on ouvre à différents médecins, généralistes et/ou spécialistes car l'agglomération a besoin de ce type de structures. »

La mise au point du maire de Charnay-lès-Mâcon

Dans le cadre du projet d'aménagement de la liaison intercommunautaire à Charnay-lès-Mâcon et à la suite de notre article du 21 juin relatant la position d'un habitant, le maire Jean-Louis Andres a réagi et relève qu'il gère la commune avec la priorité de « l'intérêt général avant tout ».